

Réunion du CEP du Brabant du 12 juin 2013

Présents : Chantal, Myriam, Geneviève, Léon et Daniel.

Le CEP remercie Monsieur Guy Denis, Secrétaire fédéral, pour sa sympathique visite lors de notre première réunion saison 2013-2014.

1) Approbation du PV de l' AG du 01 juin 2013 : accepté à l'unanimité.

2) Préparation de la saison 2013-2014 :

=> Le CEP passe en revue les différentes compétitions et confirme les dates fixées (voir tableau des "Dates à retenir" et le Calendrier 2013-2014, remis à l' AG du 01 juin 2013).

=> Lors de la réunion, le local de l' AG Fédérale du 08 février 2014 n'est pas encore connu.

(Le lendemain, 13 juin 2013, le Club de Plancenoit confirme que sa salle est libre. L' AG du 8 février aura donc bien lieu au local de Plancenoit à 10h.)

=> Pour le tournoi du Brabant à Evere, le CEP attend les résultats de la réunion entre les autorités communales d'Evere et le comité du club d'Evere.

=> Composition des divisions :

Le CEP attend les inscriptions des clubs pour connaître le nombre d'équipes.

Geneviève et Nathanaël établiront le calendrier au cours du mois de juillet.

3) Programme des tournois :

=> Nathanaël a corrigé et modifié le programme. De ce fait, Chantal ne sait plus continuer les tests. Elle va prendre contact avec Nathanaël.

=> Pour la saison 2013-2014, les tournois provinciaux seront organisés en utilisant les séries et l'horaire de la saison 2012-2013. Les tournois commenceront à 10h et la dernière série (série A) commencera à 15h30. **Par contre dans les autres provinces et dans les tournois fédéraux, deux nouvelles séries seront ajoutées. L'horaire sera modifié et sera publié dans le Lift et sur le site de la FATTB.**

=> Pour assurer le bon fonctionnement du programme « Tournoi » et le déroulement optimum des tournois, le CEP envisage de renouveler le PC portable et l'imprimante.

=> Pour les critères des jeunes, l'horaire habituel est gardé.

4) Nouveau signalétique :

=> Chantal a testé le programme : plusieurs opérations ne sont pas encore au point (encodage des feuilles, ...). Ces opérations seront corrigées pour le début du championnat. Toutefois, les clubs pourront s'inscrire à partir du 15 juin 2013.

5) Répartition des tâches des membres du CEP :

=> Les différentes tâches sont examinées et réparties entre les membres du CEP, en tenant compte qu'un nouveau signalétique sera utilisé, et qu'Alain est remplacé par Myriam.

=> Le CEP confie à Myriam la confection des cartes de membres et l'édition du Lift.

Pour l'aider, Jean-Pierre sera disponible pour les cartes, et Nathanaël pour les premiers numéros du Lift. Nous les remercions déjà très chaleureusement.

6) Points attribués en championnat :

=> Le CEP a décidé d'appliquer le règlement sportif (Art V A Pt 12) c.à.d. attribution de :

Victoire : **3** points, Match nul : **2** points, Défaite : **1** point, Forfait : **0** point

7) Coupes à 21 points :

=> Suite à la proposition de Chantal, le CEP décide de consulter tous les secrétaires afin de savoir si cette proposition pourrait être acceptée ou refusée. Geneviève envoie un mail à tous les secrétaires.

8) Divers :

=> Le CEP examine le carnet calendrier pour décider des modifications éventuelles surtout concernant les addendas du Brabant.

=> Formalités des transferts :

Pour la saison 2013-2014, les joueurs devront se mettre sur la **liste des transferts à partir du 15 avril 2014 jusqu'au 15 mai 2014, cette liste devra être transmise au secrétariat provincial au cours du même délai.** Le formulaire de transfert devra être transmis au secrétariat provincial à partir du 16 mai 2014 jusqu'au 15 juin 2014. Ces formulaires seront publiés dans le Lift et mis sur le site de la FATTB ainsi que sur le site de la FROTTBF (Attention, celui sur le site FROTTBF, le nom du Secrétaire doit être modifié)

=> Pour la saison 2014-2015, Chantal nous communique que la FATTB aura 50 ans d'existence.

Le CEP est tout à fait disposé à organiser un voyage ou une visite ou autre suggestion pour fêter cet évènement.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les propositions pour marquer dignement ce jubilé.

De même, si des dirigeants ou des joueurs connaissent les adresses des membres fondateurs, d'anciens "comitards" ou d'anciens joueurs de la FATTB, le CEP se fera un honneur de les inviter à cette journée.

=> Le CEP se renseigne également pour connaître les formalités à accomplir pour obtenir la dénomination « Fédération Royale Amateur de Tennis de Table du Brabant ».

=> Marquoirs : ce point est à rappeler dans le LIFT. La fédération a décidé de mettre les marquoirs (20) à la disposition des clubs qui organise un tournoi. Toutefois, une caution de 20 € sera demandée au club organisateur et sera remboursée lors du retour des marquoirs en bon état.

La prochaine réunion aura lieu début septembre après le tournoi des familles.

Rédacteur, Daniel KOK (revu et corrigé par les membres du CEP)